



**D**<sup>Les</sup>  
**Dossiers**  
de Ressources & Territoires

**La réforme pour la ville,  
la cohésion urbaine et  
la solidarité**

**Sources & Ressources**

**3**



# **La réforme pour la ville, la cohésion urbaine et la solidarité**

**Sources & Ressources**

## Édito

L'apparition du terme « Politique de la ville » date de la fin des années 80 avec les notions de territoires et de quartiers. La focalisation sur les quartiers devait permettre la construction, progressivement, d'une réponse concertée des pouvoirs publics aux difficultés sociales, économiques, urbaines. L'idée d'élargir le champ de la contractualisation entre l'État, les collectivités et les organismes parapublics démontrait une volonté de lutter contre les processus d'exclusion sociale et contre la ségrégation spatiale.

La désignation d'un territoire a permis la mobilisation de nombreux acteurs et a favorisé ainsi une impulsion au regard d'une dynamique collective. Pour autant la plupart des actions se sont concentrées à l'échelle du quartier à défaut de projet urbain plus ambitieux. C'est la raison pour laquelle la loi pour la ville et la cohésion urbaine propose l'échelon intercommunal pour repositionner le quartier dans le territoire.

Réceptacle de tous les maux de la société française, symbole de la concentration des phénomènes d'exclusions et archétype du mal vivre des grands ensembles, les quartiers cristallisent les peurs face à l'insécurité. Ils font donc l'objet d'une intervention spécifique et volontariste des pouvoirs publics.

La société française a ainsi fabriqué une catégorie générique des problèmes sociaux s'imposant à tous : les quartiers (*prioritaires*). Bourdieu dit d'eux qu'ils sont « des lieux dits difficiles car d'abord difficiles à décrire et à penser ».

Les Dossiers de R&T sont en priorité des versions électroniques pour rendre compte de l'évolution de la thématique traitée ; cela permet des actualisations et des mises à jour régulières.

### Note aux lecteurs :

Ressources & Territoires privilégie la version électronique de ce dossier afin de garantir les mises à jour et la validité des liens Internet. Il est donc édité en nombre limité et consultable au centre de documentation.

Nous invitons les lecteurs à nous faire part de tout lien « brisé » et de toute information susceptible d'enrichir ce dossier.

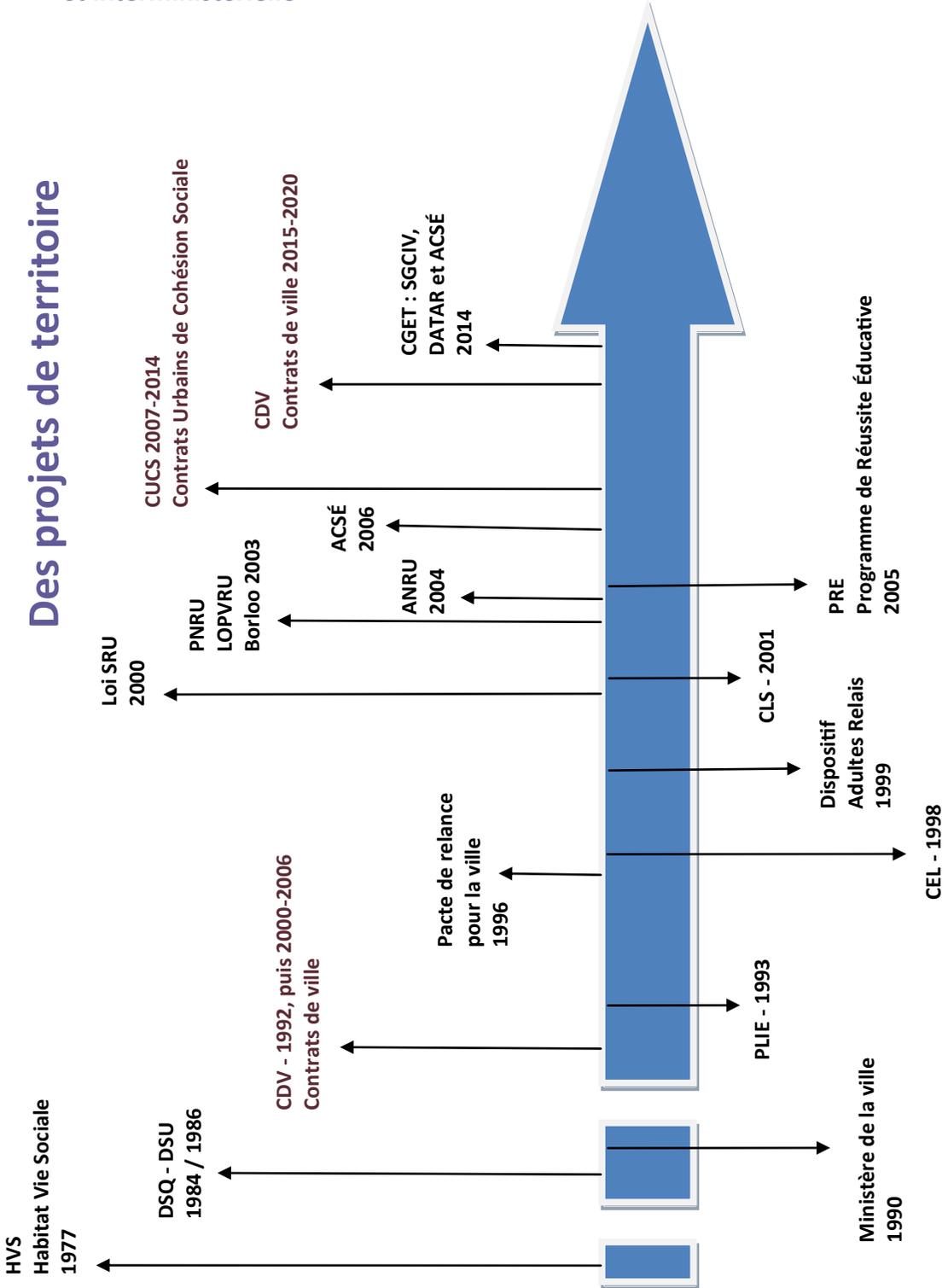
# Sommaire

Chronologie Politique de la ville	
Des 1 <sup>ères</sup> opérations HVS - Habitat Vie Sociale - à nos jours.....	p. 6
La réforme 2014	
La réaffirmation des principes structurants.....	p. 7
De nouvelles approches.....	p. 8
Le nouveau rôle de l'intercommunalité	
La prise en compte du projet de territoire	
Le renforcement de la mobilisation du droit commun	
L'obligation d'une instance citoyenne	
Les avantages fiscaux	
Méthodologie du contrat de ville.....	p. 10
Les grandes phases d'élaboration	
La gouvernance	
Référence des textes.....	p. 11
La loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine	
La mobilisation du droit commun	
Tableau de bord des conventions interministérielles d'objectifs.....	p. 13
Cartographie	
Contrats de Ville.....	p. 23
D'hier à aujourd'hui - niveau national et régional	
Contacts.....	p. 26
Carte des communes, entrantes, restantes et sortantes - Midi-Pyrénées.....	p. 28
Indicateurs en vue du diagnostic partagé dans le cadre de l'élaboration des Contrats de Ville.....	p. 29
Des outils et des Ressources	
Un espace ressources dédié.....	p. 36
Des outils pour se tenir informé-e-s tout au long de l'année.....	p. 37
Un site	
Un panorama de presse	
Une base Ressources : COSOTer	
Une cartographie des acteurs de l'apprentissage de la langue	
Une rubrique Actualité des Territoires	
Pour aller plus loin	
Dossier Ressources : la réforme de la Politique de la Ville - Ressources & Territoires.....	p. 39
Dossier : Tout sur la Politique de la Ville - Ministère délégué à la Ville.....	p. 40
Liste de sigles.....	p. 41

# Chronologie

Politique de la ville : une politique transversale, globale, territorialisée, et interministérielle

## Des projets de territoire



La politique de la ville vise à lutter contre les inégalités de tous ordres, les concentrations de pauvreté et les fractures économiques sociales, numériques et territoriales. Elle tente de garantir aux habitants des quartiers défavorisés l'égalité réelle d'accès aux droits en matière de culture, d'éducation, de santé, ...

La réforme de la politique de la ville en référence à la **loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine du 24 fév. 2014** s'articule autour de 3 piliers (arrêté du 15 octobre 2014, Ministère de la Ville) : la cohésion sociale, le cadre de vie et le renouvellement urbain, le développement économique et l'emploi.

### **Pilier cohésion sociale**

Les actions visent à réduire la pauvreté, à tisser le lien social et à renforcer la solidarité entre les générations. Elles visent l'exercice de la citoyenneté et l'accès aux droits.

**Priorités sur** : la réussite éducative des enfants, la mobilisation du droit commun des politiques sociales, les enjeux de santé, l'accès aux droits, la prévention de la délinquance, la présence judiciaire de proximité.

### **Pilier cadre de vie et renouvellement urbain**

Les actions visent à améliorer de façon visible et concrète la vie quotidienne des habitants des quartiers prioritaires.

**Priorités sur** : l'amélioration du cadre de vie en logement social (intervention ou non de l'ANRU), avantages fiscaux.

### **Pilier développement économique et l'emploi**

Les actions visent à réduire de moitié sur la durée du contrat de ville l'écart de taux d'emploi entre les quartiers prioritaires de la politique de la ville et les autres territoires, notamment pour les jeunes.

**Priorités sur** : la promotion de l'offre de travail par le soutien aux acteurs économiques, la promotion de l'initiative privée et attractivité du territoire, le soutien à l'entrepreneuriat, la mise en place des clauses d'insertion, le renforcement de la formation et de l'accompagnement, individuel ou collectif, des demandeurs d'emploi par un accès facilité aux dispositifs de l'emploi, le développement des modes de garde d'enfants.

Trois priorités thématiques sont déclinées dans chacun des 3 piliers : la jeunesse, l'égalité entre les femmes et les hommes et la lutte contre les discriminations.

**La loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine du 24 fév. 2014** s'inscrit dans :

## **La réaffirmation des principes structurants**

- la géographie prioritaire
- la contractualisation entre l'État, les collectivités locales et les principaux organismes publics œuvrant sur les territoires
- le rôles des politiques de droit commun
- L'articulation entre les dimensions urbaines et sociales
- la participation des habitants

## De nouvelles approches....

### Le nouveau rôle de l'intercommunalité

L'échelon intercommunal représente le niveau stratégique de pilotage privilégié des actions en direction des quartiers prioritaires.

Cette nouvelle approche devrait favoriser l'intégration des quartiers dans une dynamique de solidarité territoriale (Cf. art. 11 de la loi).

### La prise en compte du quartier dans un projet de territoire

La décision 22 du CIV—Comité Interministériel des Villes—du 19 février 2013 prévoit que les futurs contrats de ville doivent être adossés au projet de territoire porté par l'intercommunalité.

Le projet de territoire représente la formalisation par une collectivité territoriale d'une vision prospective de son territoire. Il propose un cadre d'intervention cohérent des politiques locales en s'inscrivant dans une approche globale.

Les projets des Quartiers Politique de la Ville—QPV—s'inscrivent pleinement dans le cadre du projet de territoire avec des dispositions spécifiques.

### Le renforcement de la mobilisation du droit commun

**Le renforcement de la mobilisation du droit commun et notamment la territorialisation des politiques de l'État** vise à concentrer les moyens publics sur les territoires les plus en difficulté. Les conventions interministérielles tendent à créer les conditions d'une mobilisation et d'un suivi effectif des politiques de droit commun en faveur des quartiers prioritaires.

### L'obligation d'une instance citoyenne

La loi renforce la place des habitants et des associations dans le projet de ville. Ainsi, sur tirage au sort et volontariat, des habitants et des membres d'associations issus du quartier prioritaire auront un espace/instance pour débattre, échanger et proposer des actions au regard de leurs usages et de leurs besoins. Ils participeront aux instances de pilotage du contrat de ville. Le conseil citoyen vise à assurer les dynamiques citoyennes existantes, le renouvellement de l'espace démocratique et la recréation d'un lien souvent distendu entre les habitants et les institutions (cadre de référence des conseils citoyens).

## Les avantages fiscaux

**Les dispositifs fiscaux et financiers en faveur du développement des quartiers prioritaires sont en voie de validation au Parlement :**

- le taux de TVA à 5,5% pour l'accession sociale à la propriété, à l'intérieur et jusqu'à 300 mètres autour des périmètres des Quartiers Prioritaires de la politique de la Ville (QPV)
- l'abattement de 30% de la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties (TFPB) au bénéfice des bailleurs dont le patrimoine est implanté dans les QPV, qui donnera lieu, en contrepartie, à la signature d'une convention entre l'État, l'Établissement Public de Coopération Intercommunale —EPCI— et les bailleurs
- l'évolution du dispositif Zones Franches Urbaines —ZFU— sera précisé par le parlement.

## Méthodologie du contrat de ville

### Les grandes phases d'élaboration

- La définition d'une gouvernance adaptée pour concevoir et suivre le contrat avec la mobilisation des acteurs du territoire
- La construction des points de vue respectifs de l'État, de l'intercommunalité et des communes sur la situation des quartiers prioritaires sur la base du projet de territoire
- Le diagnostic territorial partagé ou participatif : création de groupes de travail thématiques ; recueil des données existantes du territoire (EPCI) et du quartier ; identification des enjeux et des problématiques.
- L'élaboration d'un projet territorial intégré et déclinaison du projet de territoire sur les QPV, suivi d'un programme d'actions (orientations, objectifs opérationnels et fiches action) : mise en cohérence des politiques de droit commun, définition des modalités de suivi et d'évaluation
- La formalisation du contrat et signature des parties concernées.

### La gouvernance

Les contrats de ville, signés à l'échelle intercommunal, mobilisent tous les acteurs concernés : préfet, président de l'intercommunalité et maires des communes concernées, régions et départements ; procureurs de la république, recteurs d'académie, bailleurs sociaux, agence régionale de santé, CAF, direction territoriale de la caisse des dépôts, Pôle emploi et missions locales, chambres de commerces et d'industrie, chambres des métiers et d'artisanat, principaux acteurs économiques, tissu associatif et habitants, centres de ressources,..

Des instances de gouvernance sont mises en place telles que comités de pilotage stratégique à l'échelle de l'intercommunalité, comités techniques et groupe de travail thématiques.

## Référence des textes

### La loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine

Parution au [JO du 22/02](#)

Consultez de préférence la version commentée de la loi : [Loi n°2014-173 du 21 février 2014 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine, Version commentée](#) - Ministère délégué à la ville ; Ministère de l'égalité des territoires et du logement, février 2014 – 45 p. [pdf ;743 Ko]

### La mobilisation du droit commun

La loi instaure un contrat de ville unique rassemblant l'ensemble des politiques publiques d'éducation, d'emploi, de justice, de sécurité, de transport, de santé.

**Ainsi, 12 conventions interministérielles d'objectifs<sup>1</sup> en faveur des quartiers prioritaires ont été signées.**

#### Emploi

Convention triennale d'objectifs 2013-2015 entre le [Ministère du Travail, de l'Emploi, de la Formation professionnelle et du Dialogue social et le Ministère délégué à la Ville](#) - 25 avril 2013

#### Économie sociale et solidaire

Convention triennale d'objectifs 2013-2015 entre le [Ministre délégué à l'Économie sociale et solidaire et la consommation et le Ministère délégué à la Ville](#) – 27 septembre 2013

#### Éducation

Convention triennale d'objectifs 2013-2015 entre le [Ministre de l'Éducation Nationale, la ministre déléguée à la Réussite Éducative et le ministre délégué à la Ville](#) - 7 octobre 2013

#### Intérieur

Convention triennale d'objectifs 2013-2015 entre le [Ministre de l'Intérieur et le Ministère délégué à la Ville](#) – 27 septembre 2013

#### Santé / Affaires sociales

Convention triennale d'objectifs 2013-2015 entre le [Ministère des Affaires sociales et de la Santé, le Ministère délégué aux Personnes âgées et à l'Autonomie, le ministre délégué à la Famille, le ministre délégué aux Personnes handicapées et à la Lutte contre l'exclusion et le ministre délégué à la Ville](#) – 19 avril 2013

---

<sup>1</sup> Source : **Les 12 conventions interministérielles d'objectifs**

Site du Ministère délégué à la ville, 2014 : <http://www.ville.gouv.fr/?les-conventions>

### **Droits des femmes**

Convention triennale d'objectifs 2013-2015 entre le [Ministère des Droits des Femmes et le Ministère délégué à la Ville](#) - 22 mai 2013

### **Transports**

Convention triennale d'objectifs 2013-2015 entre le [Ministère chargé des Transports, de la Mer et de la Pêche et le Ministère délégué à la Ville](#) - 7 juin 2013

### **Jeunesse**

Convention triennale d'objectifs 2013-2015 entre le [Ministère des Sports, de la Jeunesse, de l'Éducation populaire et de la Vie associative et le Ministère délégué à la Ville](#) – 4 avril 2013

### **Défense / Anciens combattants**

Convention triennale d'objectifs 2013-2015 entre le [Ministère de la Défense et le ministère des Anciens Combattants et le Ministère délégué à la Ville](#) - 15 juillet 2013

### **Justice**

Convention triennale d'objectifs 2013-2015 entre le [Ministre de la Justice, Garde des Sceaux et le Ministère délégué à la Ville](#) - 11 juillet 2013

### **Artisanat, commerce, tourisme**

Convention d'objectifs 2013-2015 entre le [Ministère de l'Artisanat, du Commerce et du Tourisme et le Ministère délégué à la Ville](#) - Janvier 2014

### **Culture et communication**

Convention triennale d'objectifs 2014-2016 entre le [Ministère de la Culture et de la Communication et le Ministère délégué à la Ville](#) - 5 mars 2014

**Tableau de bord des conventions interministérielles d'objectifs**  
CGET, 2014

Convention	Objectif stratégique	Objectif opérationnel	BOP	Indicateur	Valeur cible nationale
Emploi	Garantir une mobilisation des leviers d'accès à l'emploi des résidents de ZUS	Priorisation des jeunes résidents des ZUS dans les entrées sur le dispositif "emplois d'avenir"	<b>102</b>	Part des jeunes résidents des ZUS/QPV dans les entrées	30 %
		Augmentation de la part des résidents en ZUS parmi les bénéficiaires de CUI secteur marchand et maintien de la part actuelle pour les bénéficiaires de CUI secteur non marchand	<b>102</b>	Part des résidents en ZUS/QPV parmi les signataires de CUI secteur marchand	12 %
			<b>102</b>	Part des résidents en ZUS/QPV parmi les signataires de CUI secteur non marchand	Maintien de la valeur actuelle : 13,2 %
Économie sociale et solidaire	Expérimenter un outil spécifique de lutte contre les discriminations	Expérimentation du dispositif des emplois francs sur 10 sites dès 2013 et sur une durée de 3 ans	<b>147</b>	Nombre de bénéficiaires	5000
		Implantation de points de contact physiques dans les QPV (sites du réseau propre de Pôle emploi ou missions d'accueil et d'information relayées par des partenaires (réseau des espaces mutualisés de service au public))	<b>102</b>	Part des ZUS/ QPV couverts par des points de contact physique (sites du réseau propre de pôle emploi ou missions d'accueil et d'information relayées par des partenaires)	100 %
	Créer de l'activité dans les quartiers par un développement des structures d'insertion par l'activité économique	Créer de l'activité dans les quartiers par un développement des structures d'insertion par l'activité économique		Nombre d'habitants des ZUS/QPV entrants dans les SIAE	

Convention	Objectif stratégique	Objectif opérationnel	BOP	Indicateur	Valeur cible nationale
Éducation	Réduire de façon significative les écarts de réussite scolaire avec l'ensemble du territoire	Développement de la scolarisation des enfants de moins de 3 ans	<b>140</b>	Part des postes affectés à la scolarisation des moins de 3 ans créés dans les écoles des ZUS/QPV	25 %
		Plus de maîtres que de classes	<b>140</b>	Part des postes créés dans les écoles des ZUS/QPV	25 %
Intérieur	Améliorer le lien entre la police et la population, notamment avec les jeunes	Doublement du nombre de délégués à la cohésion police-population et d'interventions sociales en commissariat et gendarmerie en affectant prioritairement dans les ZSP et les quartiers de la politique de la ville	<b>176</b>	Nombre de délégués police population dans les ZUS/QPV	
			<b>FIPD</b>	Nombre d'intervenants sociaux en QPV/ZUS	
		Meilleur accompagnement des agents dans leurs prises de fonctions en améliorant la connaissance des territoires dans les quartiers les plus exposés aux phénomènes de délinquance et aux enjeux de sécurité	<b>176</b>	Nombre des agents affectés en ZUS ayant bénéficié d'une formation pour améliorer leur connaissance des QPV	
<b>152</b>	Coordonner l'extension des ZSP avec la nouvelle géographie prioritaire de la politique de la ville		<b>176</b> <b>152</b>	Nombre des ZSP couvrant un QPV	

Convention	Objectif stratégique	Objectif opérationnel	BOP	Indicateur	Valeur cible nationale
Santé Affaires sociales	Améliorer l'accès aux soins de premier recours	Favoriser l'activité de nouveaux médecins dans les quartiers prioritaires, en sécurisant leurs deux premières années d'installation		Taux de contrats de praticiens territoriaux de médecine générale exerçant au bénéfice des habitants des QPV	
		Favoriser le regroupement des professionnels de santé pour faciliter une prise en charge complète et coordonnée des patients et pour créer des conditions d'installation attractives	<b>ARS (FIR)</b>	Nombre de structures d'exercice regroupé dans les QPV	
	Développer les initiatives de prévention	Renforcer l'accès à la prévention des enfants scolarisés dans les quartiers prioritaires		Nombre de quartiers prioritaires de la politique de la ville pour lesquels les résultats des examens de prévention et de dépistage réalisés entre 5 et 6 ans donnent lieu à une exploitation annuelle	
	Territorialiser les dispositions de la convention d'objectifs et de gestion avec la CNAF	Promotion du développement des modes d'accueil collectif pour les 0-3 ans	<b>CNAF</b>	Nombre de place de crèches nouvelles créées dans les QPV et nombre de places de crèches renouvelées dans ces quartiers	

Convention	Objectif stratégique	Objectif opérationnel	BOP	Indicateur	Valeur cible nationale
	Développer l'approche intégrée de l'égalité entre les femmes et les hommes pour favoriser une réelle mixité dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville	Promotion de la méthodologie des marches exploratoires dans les QPV.	<b>147 FIPD</b>	Nombre de marches exploratoires de femmes	
Droits des femmes	Décliner dans les quartiers prioritaires les mesures du plan d'action interministériel pour l'égalité entre les femmes et les hommes	Prendre en compte les QPV dans l'expérimentation des territoires d'excellence de l'égalité professionnelle		Nombre de QPV inscrits dans les territoires d'excellence de l'égalité professionnelle	
	Soutenir le développement de l'activité économique des femmes des quartiers	Favoriser l'accès des femmes des QPV au fonds de garantie pour l'initiative des femmes	<b>137</b>	Nb de femmes des quartiers bénéficiaires du FGIF—Fonds de Garantie pour l'Initiative des Femmes—	
Transports	Amélioration de la desserte par les transports collectifs des QPV	Mise en œuvre des projets retenus dans les deux premiers appels à projets TCSP	<b>203</b>	Mesure de l'avancement opérationnel de la desserte des quartiers prioritaires de la politique de la ville par les projets retenus dans le cadre des deux premiers appels à projets	

Convention	Objectif stratégique	Objectif opérationnel	BOP	Indicateur	Valeur cible nationale
Jeunesse	Réduire les inégalités d'accès à la pratique sportive, que ce soit en matière d'équipements sportifs, de diversité des sports proposés et d'accès aux clubs	Mise en place de nouveaux critères d'attribution des subventions d'équipement ou de fonctionnement pour favoriser l'implantation des fédérations omnisports et augmenter le nombre de licenciés, développer la mixité, augmenter le taux d'équipements sportifs dans les QPV	<b>219 CND</b>	Nb de licenciés sportifs résidant dans les ZUS/QPV	
		Réforme par le CND des critères d'attribution des subventions d'équipement et de fonctionnement permettant de concentrer les moyens vers les territoires sous-dotés ou les publics connaissant le plus de difficultés pour accéder à la pratique sportive, tels que les QPV	<b>219 CND</b>	Nombre de licenciés sportifs (femmes) résidant dans les ZUS/QPV	
	Territorialiser les politiques en faveur de la jeunesse et renforcer l'engagement des jeunes	Augmentation de la part des jeunes de QPV en service civique	<b>163</b>	Part des jeunes des ZUS/QPV en service civique	

Convention	Objectif stratégique	Objectif opérationnel	BOP	Indicateur	Valeur cible nationale
Défense Anciens combattants	<b>Adaptation du réseau des RLJC à la nouvelle géographie prioritaire</b>	Sur la base de l'analyse conduite par les deux ministères sur les implantations des RLJC et les besoins identifiés dans les quartiers prioritaires, renforcement et territorialisation de l'action des RLJC sous la responsabilité du délégué ministériel à la jeunesse et à l'égalité des chances (DMJEC)	<b>212</b>	Nombre d'actions mises en œuvre par les RLJC en direction des jeunes résidant en QPV	
	<b>Adaptation des actions mémorielles au contexte des quartiers prioritaires</b>	Favoriser l'accès des publics de la politique de la ville à des initiatives en particulier à finalité pédagogique dans le cadre des deux cycles mémoriels du 70° anniversaire de la 1 <sup>re</sup> GM et du centenaire de la 1 <sup>re</sup> GM	<b>167</b>	Nombre d'initiatives impliquant des jeunes des QPV dans le cadre des deux cycles mémoriels du 70° anniversaire de la 1 <sup>re</sup> GM et du centenaire de la 1 <sup>re</sup> GM	
Justice	<b>Prévenir la récidive</b>	Généralisation dans chaque TGI du principe de conventions entre les services de la justice et les bailleurs sociaux, afin de développer les actions favorisant la réparation rapide du préjudice subi (TIG ou travail non rémunéré dans le cadre d'alternatives aux poursuites, mesures pénales, peine)	<b>182 107</b>	Nombre de protocoles signés favorisant la réparation rapide du préjudice subi dans le cadre de conventions entre les services de la justice et les bailleurs sociaux,	
	<b>Contribuer à la lutte contre les discriminations dans les QPV</b>	Systématisation sur les territoires de la PV du partenariat entre l'institution judiciaire et le défenseur des droits (permanences dans les MJD, intervention de magistrats référents sur les discriminations, actions de formation)	<b>101</b>	Nombre de protocoles signés ou d'accords visant à lutter contre les discriminations, dans le cadre d'un partenariat entre l'institution judiciaire et le défenseur des droits	

Convention	Objectif stratégique	Objectif opérationnel	BOP	Indicateur	Valeur cible nationale
Artisanat, Commerce, Tourisme	Promouvoir la formation et l'alternance auprès des jeunes résidents des quartiers prioritaires	Renforcer l'inscription des jeunes résidents des quartiers prioritaires dans les filières de formation de l'artisanat	<b>134</b>	Part des jeunes résidant en ZUS parmi les jeunes bénéficiaires d'une formation en alternance dans le secteur de l'artisanat	
	Renforcer les implantations commerciales et favoriser l'artisanat dans les quartiers prioritaires	Associer et mobiliser les réseaux des chambres des métiers et de l'artisanat et des chambres de commerce et de l'industrie à l'action publique en faveur des quartiers		Nombre de CCI et de CMA ayant signé un contrat de ville	
	Renforcer les implantations commerciales dans les quartiers prioritaires	Renforcer la mobilisation du FISAC	<b>134</b>	Nombre de projets FISAC sélectionnés et financés en ZUS	
Culture et Communication	Favoriser l'accès de tous à l'offre et aux pratiques artistiques et culturelles	Faire des jeunes des quartiers la cible prioritaire de la politique partenariale entre le ministère de la Ville et le ministère de la Culture et de la Communication		Part des crédits du projet national pour l'éducation artistique et culturelle allouée aux actions développées dans les QPV	30 %

> **La FAQ – Foire aux questions**

[La nouvelle étape de la Politique de la ville : les réponses à vos questions. FAQ, Version 2 actualisée et enrichie. Ministère délégué à la Ville, SGCIV, ACSé, ANRU – Déc. 2013](#)

La politique de la ville répond à vos questions !

> **Le cadre de référence du conseil citoyen**

[Conseils Citoyens, cadre de référence](#) - Ministère des droits des femmes, de la ville, de la jeunesse et des sports, juin 2014

# Cartographie

## Contrats de Ville

### D'hier à aujourd'hui - niveau national et régional

#### Hier au niveau national

L'accumulation de zonages et de dispositifs depuis les 1ères opérations HVS dans les années 1970 n'a cessé d'accroître le nombre de quartiers prioritaires :

- 39 quartiers HVS en 1977
- 148 quartiers DSQ en 1982
- 751 ZUS en 1996
- 2492 quartiers CUCS



Source : Une géographie complexe et caduque, François LAMY, 2 p.

#### Hier en Midi-Pyrénées

10 CUCS en région Midi-Pyrénées dont 5 sur le département du Tarn.

### Aujourd'hui au niveau national

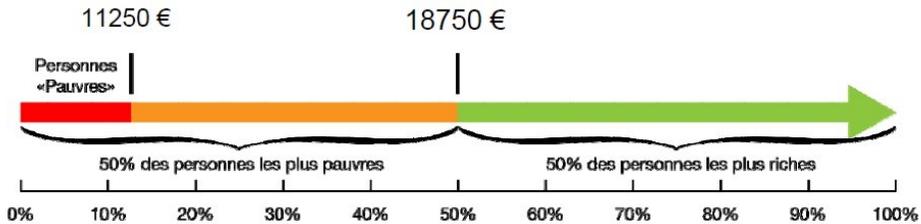
La géographie prioritaire est définie dans un esprit de simplification à partir d'un seul indicateur : le revenu fiscal médian national.

Elle concerne 1300 quartiers prioritaires, 700 communes et 400 intercommunalités.

## De quoi parle-t-on ?

L'approche  
des bas  
revenus

### Un calcul basé sur le Revenu médian de référence (RMR)



### Bas revenus = 60% du RMR

(dans les zones de plus de 1 000 personnes)

Source : CGET, 2014

Ainsi, c'est le Revenu Médian de Référence (RMR) qui sert de base de calcul. Les personnes à bas revenus sont les personnes qui touchent 60% du revenu médian de référence, selon une norme statistique européenne. Le calcul prend en compte le RMR national et local pour bien marquer les concentrations de pauvreté au niveau national, éclairé de la situation de vie locale.

À l'échelle nationale, le RMR équivaut à 18750 euros par an, les personnes pauvres étant celles qui touchent 11250 euros ou moins.

### **Aujourd'hui en Midi-Pyrénées**

Tous les départements sont concernés ; 22 territoires sont classés en géographie prioritaire dont 10 nouveaux en Midi-Pyrénées.

#### **Ariège** – 3 communes entrantes

Foix : Foix Centre ancien

Pamiers : Pamiers centre ancien et la Gloriette

Saint-Girons : Cœur de ville

#### **Aveyron** - 2 communes entrantes

Onet-le-Château : Quatre saisons

Villefranche-de-Rouergue : La Bastide

#### **Gers** - 1 commune entrante

Auch : Grand Garros

#### **Haute-Garonne** - 5 communes concernées dont 4 entrantes

Blagnac

Colomiers

Muret

Saint-Gaudens : Saint-Gaudens « Cœur de ville »

Toulouse (pas de définition des quartiers à ce jour)

#### **Hautes-Pyrénées** - 2 communes restantes

Lourdes : Ophite

Tarbes : Tarbes Est, Nord, Ouest

#### **Lot** - 1 commune restante

Cahors : Terre rouge

#### **Tarn** - 6 :

Albi : Cantepau - Lapanouse - Veyrieres - Rayssac

Aussillon

Carmaux : Rajol - Cérou - Gourgatieux - Bouloc - Verrerie

Castres

Gaillac : Lentajou-Catalanis

Graulhet : Graulhet Crins-En Gach

#### **Tarn et Garonne** - 2 communes : 1 entrante, 1 restante

Moissac : Moissac centre ville, Sarlac

Montauban : Cœur de ville, Médiathèque

## Contacts

	<p style="text-align: center;"><b>Chefs de projet CUCS</b> Chargé-e-s de mission contrat de ville</p>
<p><b>09-CC du Pays de Foix</b></p>	<p><b>Michel CARPENE</b>, chargé de mission contrat de ville 05 61 05 42 02 <a href="mailto:mcarpene@mairie-foix.fr">mcarpene@mairie-foix.fr</a></p>
<p><b>09-CC du Pays de Pamiers</b></p>	<p><b>Gérard BAUZA</b>, DGS ville de Pamiers 05 61 60 95 12 <a href="mailto:gerard.bauza@ville-pamiers.fr">gerard.bauza@ville-pamiers.fr</a></p> <p><b>Marie EYCHENNE VIDAL</b>, directrice du service urbanisme, planification, architecture et des affaires foncières 05 61 60 95 23 / 06 47 80 32 51 <a href="mailto:mcev@ville-pamiers.fr">mcev@ville-pamiers.fr</a></p>
<p><b>09-CC de l'Agglomération de Saint Giron</b></p>	<p><b>M. JUZIAC</b>, DGS ville de Saint-Girons 05 61 04 03 20 <a href="mailto:dgs@ville-st-girons.fr">dgs@ville-st-girons.fr</a></p>
<p><b>12-CA du Grand Rodez</b> <b>12-CC du Villefranchois</b></p>	<p><b>Corinne FOUILLEUL</b>, responsable service habitat et Politique de la Ville 05 65 73 83 86 <a href="mailto:Corinne.FOUILLEUL@agglo-grandrodez.fr">Corinne.FOUILLEUL@agglo-grandrodez.fr</a></p>
<p><b>31-CU Toulouse Métropole Blagnac</b></p>	<p><b>Etienne BARTHELEMY</b>, chargé de mission auprès du DGS 05 61 71 72 00 <a href="mailto:e.barthelemy@mairie-blagnac.fr">e.barthelemy@mairie-blagnac.fr</a></p>
<p><b>31-CU Toulouse Métropole Colomiers</b></p>	<p><b>Cathy GUICHETEAU</b>, directrice service développement urbain 05 61 15 22 80 <a href="mailto:Cathy.GUICHETEAU@mairie-colomiers.fr">Cathy.GUICHETEAU@mairie-colomiers.fr</a></p>
<p><b>31-CA du Muretain</b></p>	<p><b>Myriam HADJOU</b>, chargée de mission politique de la ville et cohésion sociale 06 26 61 67 62 / 05 34 46 30 14 <a href="mailto:myriam.hadjou@agglo-muretain.fr">myriam.hadjou@agglo-muretain.fr</a></p>
<p><b>31-CC du Saint-Gaudinois</b></p>	<p><b>Nadia REDON</b>, responsable de l'administration générale, ingénierie des projets communautaires 05 61 89 21 42 <a href="mailto:n.redon@ccsg.fr">n.redon@ccsg.fr</a></p>
<p><b>32-CA du Grand Auch</b></p>	<p><b>Elisa FILLON</b>, chargée de mission Politique de la Ville 05 62 60 06 78 / 07 61 79 74 17 <a href="mailto:elisa.fillon@grand-auch.fr">elisa.fillon@grand-auch.fr</a></p>

	<b>Chefs de projet CUCS</b> <b>Chargé-e-s de mission contrat de ville</b>
<b>46-CA du Grand Cahors</b>	<b>Stéphanie RAVERA</b> , chef des services habitat et Politique de la Ville 05.65.20.89.02 <a href="mailto:sravera@grandcahors.fr">sravera@grandcahors.fr</a>
<b>65-CA du Grand Tarbes</b> <b>GIP Grand Tarbes et Lourdes</b>	<b>Marlène MARGUI</b> , directrice et chef de projet GIP CUCS 05 62 53 34 37 <a href="mailto:gip.m.margui@orange.fr">gip.m.margui@orange.fr</a>
<b>81-CA de Castres Mazamet</b>	<b>Claire GILGENKRANTZ</b> ( <i>commune de Castres</i> ), directrice d'études 05.63.73.50.09 <a href="mailto:claire.gilgenkrantz@castres-mazamet.com">claire.gilgenkrantz@castres-mazamet.com</a>  <b>Didier CUQUEL</b> ( <i>commune d'Aussillon</i> ) 06 08 34 29 74 <a href="mailto:didier.cuquel@wanadoo.fr">didier.cuquel@wanadoo.fr</a>
<b>81-CA de l'Albigeois / St Juery</b>	<b>Amélie CHEVALLIER</b> , chef de projet CUCS 05 63 46 31 60 / 06 85 16 59 13 <a href="mailto:gipcucsa@grand-albigeois.fr">gipcucsa@grand-albigeois.fr</a>
<b>81-CC du Carmausin</b>	<b>Vanessa VENZAL</b> , directrice de la cohésion sociale 05 63 80 22 77 <a href="mailto:v.venzal@cc-carmausin.fr">v.venzal@cc-carmausin.fr</a>
<b>81-CC Tarn et Dadou</b> <b>Mairie de Gaillac</b>	<b>Elsa RONCHI</b> , responsable et chef de projet CUCS, service jeunesse et lien social 05 63 81 22 68 / 06 79 20 28 61 <a href="mailto:cohesion sociale@ville-gaillac.fr">cohesion sociale@ville-gaillac.fr</a>
<b>81- CC Tarn et Dadou</b> <b>Mairie de Graulhet</b> <b>Service Politique de la Ville</b>	<b>Mathijs BLESS</b> , DGS ville de Graulhet 05 63 42 85 50 <a href="mailto:mathijs.bless@mairie-graulhet.fr">mathijs.bless@mairie-graulhet.fr</a>
<b>82-CA du Grand Montauban</b>	<b>Olivier COMBES</b> , directeur service Politique de la Ville 05 63 22 19 86 <a href="mailto:ocombes@ville-montauban.fr">ocombes@ville-montauban.fr</a>
<b>82-CC Castelsarrasin</b> <b>Mairie de Moissac</b>	<b>Christine DEFIN-BAUDET</b> , directrice CCAS 05 63 04 63 90 <a href="mailto:c.defin@moissac.fr">c.defin@moissac.fr</a>



# Indicateurs

## Indicateurs en vue du diagnostic partagé dans le cadre de l'élaboration des contrats de ville

Cette grille d'indicateurs n'a pas pour vocation d'être utilisée de manière exhaustive. Elle permet de poser à la fois une vision globale et une diversité des points de vue. Dans la démarche de diagnostic partagé, il est souhaitable de faire un choix sur les indicateurs qui paraissent le plus pertinents au regard du contexte.

La classification prend en compte :

1. la situation des personnes
2. les acteurs et l'action
3. l'engagement des pouvoirs publics

Dans la construction d'un tableau de bord, nous vous recommandons de ne pas dépasser 2 à 3 indicateurs par thématiques.

### Données socio démographiques

#### Évolution démographique de la population

- Nombre d'habitants EPCI / commune / QP (Quartier Prioritaire)
- Densité de la population (nombre d'habitants / km<sup>2</sup>)
- Poids de l'agglomération dans le département (nombre habitants, comparaison moyenne nationale, comparaison moyenne départementale,...)
- Évolution de la population sur x années
- Perspective en 2040 (fiche OMPHALE INSEE)
- Évolution démographique par tranche d'âge (ex : - 30 / 30 – 40 / 40 – 50,...)
- Évolution démographique sur la petite enfance, l'enfance et la jeunesse (par tranche d'âges, ex : - 3 / 3-5 / 6-10 / 11-17)
- Naissances (nombre, évolution, comparaison EPCI / commune / QP,...)
- Étrangers (proportion, comparaison EPCI / commune / QP)

#### Ménages

##### Composition des ménages

- Nombre de familles avec enfants
- Nombre de familles nombreuses (au moins 3 enfants)
- % famille nombreuse / total familles avec enfants
- Nombre de familles monoparentales
- % de familles monoparentales / total familles avec enfants
- Évolution de la composante des ménages
- Lieux d'activité professionnelle des ménages

## Ressources des ménages

- Par unité de consommation (niveau de revenu du ménage pondéré par l'âge des personnes constituant ce ménage)
- Nombre d'allocataires CAF et évolution
- Nombre de bénéficiaires des minima sociaux (RSA, AAH, minimum vieillesse,...)
- Nombre de bénéficiaires d'allocations spécifiques (Allocation Rentrée Scolaire / Allocation Soutien Familial / Allocation d'Enfant Handicapé / Allocation Journalière Présence Parentale)
- Évolution de la population à faible revenu (revenu médian, revenu disponible (INSEE), comparaisons EPCI / commune / QP)
- Nombre de ménages surendettés
- Nombre d'impayés d'énergie (eau, gaz, électricité,...)

## Cohésion sociale

### Culture

- Équipement (nombre d'infrastructures artistiques et culturelles : bibliothèques, écoles de musiques,...)
- Proportion d'artistes dans la population active
- Proportion de la population engagée dans des activités culturelles et artistiques
- Offre culturelle (typologie de l'offre, nombre de spectacles, fréquence, public cible, nombre d'entrées, taux de fréquentation des sites culturels,...)
- Diversité culturelle et artistique (typologie spectacles,...)
- Dialogue interculturel (nombre de manifestations interculturelles, échanges interculturels, coopération internationale, nombre de participants,...)
- Intégration de la dimension culturelle (nombre d'heures consacrées aux activités culturelles dans l'enseignement primaire et secondaire, poids des activités culturelles dans les programmes d'insertion et de réinsertion, facilité d'inscription dans les lieux de formation culturelle,...)
- Associations à objet culturel (nombre, poids du bénévolat,...)
- Politique tarifaire (prix bas, gratuité,...)
- Actions favorisant l'accès à la culture et aux pratiques artistiques (nombre, diversité,...)
- Politiques publiques de soutien au développement des pratiques artistiques et culturelles (nature, poids financier, part des crédits du projet national pour l'éducation artistique et culturelle allouée aux actions développées dans les QP,...)

### Citoyenneté / Solidarité

- Moyens d'information et dispositifs de concertation (services de la ville, conseils de quartier,...)
- Associations (nombre, objets, typologie, nombre adhérents, nombre bénévoles, nombre salariés, turn-over, ...)
- Nature de l'engagement des adhérents (engagement au profit de leur propre centre d'intérêt (consommateur d'activités) ou engagement orienté sur du développement local)
- Tissu associatif / réseaux (coopération, animation inter association, permanence des actions,...)
- Politique de soutien et de développement du tissu associatif (engagements, subventions,...)
- Discriminations (types de discriminations identifiés, actions menées,...)

## Santé

- Offre de soins / services : médecins généralistes, spécialistes, pharmacies,..., (nombre, répartition,...)
- Accès aux soins de premier recours dans les QP (taux de contrats de praticiens territoriaux de médecine générale exerçant au bénéfice des habitants, nombre de structures d'exercice regroupé)
- Recours au centre hospitalier (nombre de recours, comparaison QP / commune / EPCI)
- Déplacements des services de sécurité publique (évolution du nombre d'interventions : SAMU, pompiers, gendarmerie)
- Accès aux soins (identification des freins) : barrières linguistiques ou culturelles (notamment pour les femmes), dépassements d'honoraires, mobilité, complexité du système ...
- Infractions pour conduite sous emprise de produits stupéfiants ou d'alcool (nombre, évolution,...)
- Structures spécifiques de prises en charge : Centres Médico-Psychologiques, CMPP, Services de Psychiatrie d'Urgences et de Liaison, ... (nombre, situation géographique, nombre de suivis)
- Couverture sociale (nombre de personnes non couvertes par la sécurité sociale, nombre de bénéficiaires CMUC, taux de bénéficiaires de mutuelles)

## Alimentation

- Ménages dépendants des services sociaux ou de l'aide alimentaire pour se nourrir (nombre, taux, évolution, ...)
- Population vivant sous le seuil alimentaire (nombre, taux, évolution,...)
- Restauration gratuite (capacité d'accueil, lieux,...)
- Structures de type « banque alimentaire » (nombre, évolution du nombre de bénéficiaires)
- Impayés de cantine (taux, évolution,...)

## Accès à l'information et au droit

- Information et promotion sanitaire (nombre d'actions d'information et de sensibilisation...)
- Actions de prévention (nombre, type, objet, engagements,...)
- Prévention des risques sur public adolescent (cours d'éducation à la santé, sexualité, contraception, addictions, hygiène alimentaire,...)
- Développement des initiatives de prévention (nombre de QP pour lesquels les résultats des examens de prévention et de dépistage réalisés entre 5 et 6 ans donnent lieu à une exploitation annuelle)
- Structures d'écoute, d'information et de conseil : planning familial,... (nombre de structures, répartition)

## Sport

- Accès à la pratique sportive (équipement, nombre de clubs, diversité des sports proposés,...)
- Pratiques sportives (nombre licenciés sportifs, comparaison QP/commune/EPCI, nombre de pratiquants hors licence,...)
- Politique de développement (engagements, subventions, part des crédits du CNDS (centre national du développement sportif), comparaison QP/commune/EPCI, projets)

## Éducation / Scolarité et réussite éducative

- Établissements scolaires (nombre d'établissements, cartographie, effectifs, nombre d'enfants et de jeunes résidants dans les quartiers prioritaires,...)
- Catégorie socio-professionnelle des parents dont demandeurs d'emplois (répartition)
- Résultats / bourse / suivi de réussite (résultats aux examens, résultats des cycles d'évaluations disciplinaires, nombre de bénéficiaires de bourses,...)
- Décrochage / absentéisme (nombre, taux,...)
- Maîtrise de la langue (nombre d'enfants en difficulté dans la maîtrise de la lecture et de l'écriture)
- Mobilité sociale (origine social des jeunes quittant le système scolaire, choix d'orientation après la 3<sup>ème</sup>, ...)
- Dispositifs de prise en charge des enfants en situation particulière (type de dispositifs, nombre d'enfants pris en charge ou suivis par les services sociaux,...)
- Risques pour la dignité des enfants et leur culture (nombre de comportements racistes et xénophobes à l'école, comportements sexistes, violence physique et psychologique entre les élèves, violence physique et psychologique des élèves vis-à-vis des enseignants,...)
- Activités périscolaires et extrascolaires (type et nombre de structures intervenantes, nombre d'élèves bénéficiaires,...)
- Politique préventive et éducative (programmes et actions menées : CLAS, coup de pouce, lire et faire lire, ...)
- Structures d'accueil sans hébergement (nombre, répartition géographique, nombre d'enfants accueillis, tranche d'âge, répartition, ...)
- Portage des structures d'accueil (type de structures : collectivités, association,...)
- Relais pour les jeunes sortis du système scolaire (structures, dispositifs, actions, nombre de jeunes concernés,...)
- Scolarisation des enfants de moins de 3 ans (part des postes affectés à la scolarisation des moins de 3 ans dans les écoles des ZUS / QP, part des postes créés)
- Territorialisation des politiques en faveur de la jeunesse (part des jeunes des QP en service civique)
- Projets Éducatifs De Territoires (nombre de PEDT mis en place, fonctionnement, résultat,...)

## Intervention sociale

- Territorialisation des dispositifs de la COG de la CNAF (nombre de place de crèches nouvelles créées, nombre de place rénovées dans les QP, comparaison QP / commune / EPCI)
- Soutien à la parentalité (nombre, type d'actions, lieux, nombre de bénéficiaires)
- Approche intégrée de l'égalité entre les femmes et les hommes (nombre et type d'actions)
- Maîtrise des savoirs de base (nombre de personnes en situations d'illettrisme, d'analphabétisme, taux par tranche d'âges,...) [voir les chiffres de la Journée d'appel de préparation à la défense (JAPD) pour les jeunes]
- Apprentissages linguistiques (nombre de structures, d'actions, de bénéficiaires,...)
- Partenariats établis / coordination des actions (nombre de conventions partenariales, fonctions de coordination ou d'animation dédiées, instances existantes,...)

## Sécurité et prévention de la délinquance

- Faits de délinquance constatée (atteinte aux personnes, vols, cambriolages, destruction et dégradation de biens, incendies volontaires, infraction à la législation sur les stupéfiants, violences)
- Délinquance des mineurs (nombre de mineurs mis en cause, nombre de suivi PJJ,...)
- Mesures de réparation et TIG (nombre de mesures, évolution,...)
- Accidentologie pour les piétons et les deux roues (taux, évolution,...)
- Incivilités, dégradation et intervention OPH (nombre dépôt de plaintes OPH, nombre d'interventions graffitis et nettoyage parties communes, intervention parties communes suite à des dégradations au quotidien, sinistre suite à dégradations, vandalisme et vols)
- Sécurité des biens publics (vidéo surveillance, existence d'une police municipale, fréquence des rondes,...)
- Actions en matière de sécurité publique : voisins vigilants, opération tranquillité vacances,..., (nombre, type, ...)
- Présence d'acteurs de la prévention spécialisée (type de structures, nombre d'intervenants, secteurs d'intervention,...)
- Relation police-population (dans les ZUS / QP : nombre de « délégués cohésion police-population », nombre d'intervenant sociaux)

## Accès à l'information

- Taux d'équipement des foyers (téléviseurs, accès Internet,...)
- Nombre de cybercafés et d'espaces publics numériques
- Existence de journaux quotidiens gratuits

## Habitat / rénovation urbaine

- Urbanisation / périurbanisation (répartition de l'habitat)
- Logements sociaux (répartition, densité, évolution,...)
- Habitat collectif (répartition, densité, évolution,...)
- Habitat pavillonnaire (répartition, densité, évolution,...)
- Logements vacants (nombre, %, répartition, variation, typologie)
- Logements vacants du parc HLM (durée de la vacance / moyenne départementale)
- Accès à la propriété (ouverture foncière / prix / répartition sur les communes)
- Marché locatif (nombre, % sur résidences, prix, adaptation de l'offre et de la demande)
- Demande locative sociale (typologie des ménages)
- Accessibilité des logements sociaux pour les plus vulnérables (délais d'attribution, nombre de demandes de logement social non satisfaites)
- Accès au logement dans le cadre du PDALPD (pourcentage de personnes défavorisées logées dans le cadre du plan départemental)
- Dispositifs d'accueil et d'hébergement d'urgence : CHR, CADA, Maisons Relais,..., (nombre de structures, capacités d'accueil,...)
- Situation des nouveaux arrivants (revenu, catégorie socio professionnelle, situation familiale)

- Accès au logement dans les situations particulières (conditions de logement pour : travailleurs saisonniers, sans papiers, demandeurs d'asile, personnes handicapées, gens du voyage)
  - Nombre d'expulsions (moyenne annuelle, évolution, comparaisons,...)
  - Situation des sans-abris (proportion, refuges, systèmes d'accueil,...)
  - Niveau et évolution de la polarisation urbaine (mixité ethnique, sociale, écart des loyers moyens entre zone géographique)
  - Risques d'accélération de la polarisation urbaine (ségrégation spatiale, chômage de longue durée par quartier, persistance de la pauvreté, délinquance, développement du nombre de résidences sécurisées)
  - Mobilité résidentielle et renouvellement de la population (durée moyenne d'occupation des logements, ...)
- 
- Diffusion du phénomène du squat (nombre, type, localisation, nombre de personnes, accompagnement spécifiques,...)
- 
- Réhabilitation (état du bâti, stratégie, programmes, engagement financier,...)
  - Participation des habitants au processus de réhabilitation (dispositifs existants, mode de participation des habitants, ...)
  - Qualité architecturale (nombre d'opérations de mise aux normes énergétique)
  - Démolition / reconstruction / production de logements (rythme de production de logements, existence de documents stratégiques de programmation,...)
  - Revalorisation de l'habitat (nombre d'opérations programmées,...)
  - Vétusté, habitat indigne (nombre, taux)
  - Actions de lutte contre l'habitat indigne (nombre, type,...)
- 
- Image et attractivité (nombre de services publics, de commerces, d'équipements culturels et sportifs, diversité, accès, mise aux normes ...)
  - Desserte / réseau routier / voirie / stationnement / liaisons piétonnes / plan de circulation / gestion des déchets / signalétique (existence de systèmes de gestion urbaine de proximité)
  - Mobilier urbain (qualité)
  - Gestion des déchets (mode de stockage, fréquence du ramassage,...)
  - Transports en commun (cohérence du réseau, fréquence de la desserte, correspondance des horaires avec les déplacements domicile-travail, sécurité, confort pour les femmes et les handicapés,...)
  - Participation à la gestion des espaces de vie collective (gestion collective des espaces de vie, association de riverains, fête de quartier, associations locales de défense du patrimoine architectural,...)

## Développement Économique / emploi

- Caractéristiques du tissu socio-économique (répartition, densité, type d'entreprises, localisation, entreprises leader, activité économique phare,...)
- Dynamique économique (nombre et type d'entreprises créées, nombre et type de projets économiques)
- Poids de l'économie sociale et solidaire (nombre de structures, existence de PTCE, ...)
- Place des SIAE (nombre de structures, nombres de bénéficiaires, comparaison QP / communes / EPCI)
- Dispositifs d'insertion et d'accompagnement (nombre de structures et d'actions, nombre de bénéficiaires,..)
- Place des quartiers prioritaires dans le développement économique (type d'entreprise et d'activité, ressources locales, ...)
- Emploi population active (nombre, privé-public, typologie, variations, comparaison QP/ commune/EPCI)
- Catégories socio-professionnelles (répartition territoriale,..)
- Domaines d'activités (répartition territoriale, ...)
- Chômage (Taux, motif d'inscription, variations par catégories, répartition territoriale,...)
- Demande d'emploi (typologie, niveau de formation, niveau de qualification, adéquation avec l'offre...)
- Offre d'emploi (typologie, évolution, nombre d'emplois créés, adéquation avec la demande,...)
- Offre de formation (nombre organismes, spécialités, type de formation, nombre de places, diversification de l'offre, adéquation avec l'emploi...)
- Promotion de l'alternance auprès des jeunes résidants dans les quartiers prioritaires (part des jeunes résidant en ZUS parmi les jeunes bénéficiaires d'une formation en alternance dans le secteur de l'artisanat)
- Situation des groupes ayant le plus de difficulté à trouver/garder un emploi (taux de chômage comparé : jeunes, femmes seules avec enfants, migrants, personnes sans qualification, personnes de + de 50 ans, personnes handicapées)
- Expériences innovantes en matière d'insertion des jeunes (nombre, types, sites,...)
- Contrats aidés (nombre, part dans les quartiers prioritaires, nombre de jeunes concernés - emplois d'avenir-)
- Présence d'agences de pôle emploi, Missions Locales, Cap Emploi dans les quartiers prioritaires
- Soutien au développement de l'activité économique des femmes des QP (mobilisation du FGIF (fonds de garantie pour l'initiative des femmes), nombre de femmes bénéficiaires, comparaison QP / commune / EPCI)

## Un espace Ressources dédié

R&T met à disposition des ressources mobilisables par les acteurs de la Cohésion sociale sur les champs suivants :

- Apprentissage des savoirs de base et de la langue française
- Éducation et Réussite éducative
- Prévention de la délinquance et de la sécurité
- Santé
- Habitat et cadre de vie
- Emploi et insertion
- Égalité femmes / hommes
- Lutte contre les discriminations

Le fonds comprend **des ouvrages de référence** sur l'ensemble des politiques publiques, les acteurs et les dispositifs, les publics et les territoires, **des ouvrages didactiques et pédagogiques**, qui contribuent à la professionnalisation des acteur-trice-s, **des guides méthodologiques**, pour l'ensemble des professionnels de la cohésion sociale, enfin, **des productions que réalise R&T** dont des études, des recherches, des fiches d'expériences, des Actes de Conférences.

Pour prendre connaissance ou consulter ces ressources, contacter :

- *à Toulouse, pour le fonds régional*  
Le Service InfoDoc / Jenny COLLIN, chargée InfoDoc  
[infodoc@ressources-territoires.com](mailto:infodoc@ressources-territoires.com) / Tél. : 05 62 11 38 35
- *dans les départements, les mallettes pédagogiques*

Les Relais des mallettes pédagogiques en Midi-Pyrénées				
Ville	Structure	Service	Personne ressources	Téléphone
Foix	FDFR 09 - Fédération Départementale des Foyers Ruraux de l'Ariège		Véronique RIEFFEL	05 62 01 56 74
Rodez	Mission Locale Antenne Rodez		Sandrine BERNAT	05 65 73 85 85
Saint-Gaudens	Médiathèque départementale 31		Anne MANTOVANI	05 62 00 90 30
Auch	Association IMAJ' 32		Corinne THYMEUR	05 62 60 21 21
Cahors	Centre Social Sainte-Valérie 46		Sébastien DESCLOUX	05 65 53 90 52
Tarbes	Mission Locale Antenne Nord 65		Caroline JAUNEAU	05 62 56 34 34
Albi	GRETA du Tarn		Virginie SEGHETTO	05 63 48 13 70
Montauban	Service Politique de la Ville du Grand Montauban ; les Mallettes sont disponibles à la Maison des Associations		Catherine DAVID et/ ou Patrick DESCHESNES	05 63 22 19 90

### Légende

Fonds documentaire constitué des mallettes 1, 2 et 3.

Les 2 dernières mallettes 4 et 5.

## Des outils pour se tenir informé-e-s tout au long de l'année

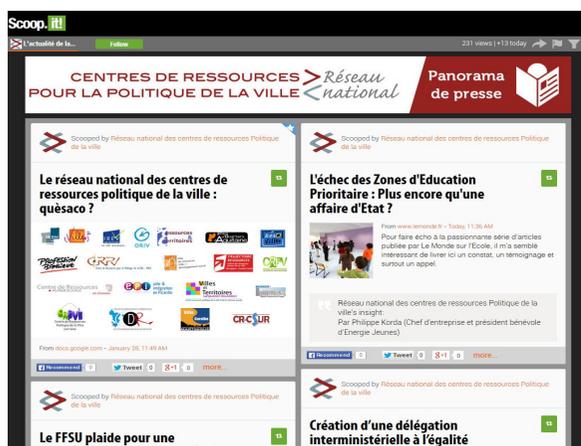
### Un point d'entrée unique : le site Internet

[www.ressources-territoires.com](http://www.ressources-territoires.com)

Enrichi, au fur et à mesure des années, d'entrées nouvelles - accès au programme de formation transversal, formulaire d'inscription en ligne aux formations, rubriques offres d'emploi -, productions, dossier ressources, le site ouvre sur des rubriques plus spécifiques en termes de contenus telles que :

### Un panorama de presse sur la Politique de la Ville

#### Panorama de presse



Une actualité sélectionnée en continu par les 20 centres de ressources politique de la ville pour vous informer rapidement sur les politiques territoriales de cohésion urbaine et sociale, en métropole et outre-mer.

Presse écrite, audio et vidéo, les informations relayées sont de portée nationale : expression de journalistes, chercheurs, observateurs, politiques, témoignages d'acteurs... Trouvez ou re-trouvez des éléments de synthèse sur l'actualité et des analyses pour comprendre les débats qui traversent ce champ des politiques publiques.

### Une base de Ressources :

#### COSOTer – COHésion SOciale Territoriale

Base mutualisée entre 6 centres de ressources politique de la Ville du Grand Sud-Ouest : Centre et Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées, Languedoc-Roussillon, région PACA, Rhône Alpes, cette base accessible depuis le site internet de R&T référence près de 12000 références (supports physiques et numériques confondus) sur les champs relatifs à la cohésion sociale territoriale.

ACCÉDER À  
L'ESPACE DOCUMENTAIRE

### Une cartographie des acteurs de l'apprentissage de la langue

Cette cartographie réalisée par R&T, avec le soutien de la DRJSCS

Midi-Pyrénées présente l'ensemble des dispositifs d'apprentissage de la langue par départements :

- CAI et hors CAI—Contrat Accueil Intégration
- Compétences Clés
- OEP - Ouvrir l'École aux Parents
- ASL - Atelier Socio Linguistique et autres initiatives locales

Cartographie acteurs

Produit à forte valeur ajoutée pour tous les usagers, elle est régulièrement mise à jour, notamment grâce aux relais d'acteurs sur les territoires.

## Une rubrique Actualité des Territoires

*Le blog VIP - Veille Information Professionnelle*

Cette rubrique sert de relai pour toute information thématique nationale et/ou locale sur les champs d'expertise de R&T :

- Politique générale de Cohésion sociale
- Accès aux Savoirs de Base
- Habitat - Cadre de vie
- GUP - Gestion urbaine de proximité
- PUI - Programme Urbain Intégré
- Éducation / Réussite Éducative
- Santé / ASV - Atelier Santé Ville -
- Emploi / Développement économique
- ZFU - Zone Franche Urbaine
- Intégration - Lutte contre les Discriminations - Citoyenneté
- Égalité Homme-Femme
- Prévention de la Délinquance et Sécurité / Stratégie Territoriale de Sécurité et de Prévention de la Délinquance
- Europe
- Société
- Culture

### Des fils d'actualité :

- [Abonnez-vous au fil d'actu R&T](#)
- [Abonnez-vous au fil d'actu de ce panorama](#)

## Pour aller plus loin

### Dossier Ressources : la réforme de la Politique de la Ville par Ressources & Territoires

Dossier accessible depuis le site web R&T – Mise en ligne : fév. 2014 / Dernière mise à jour : nov. 2014

#### Actualités

- > Circulaire du ministère de la ville, de la jeunesse et des sports du 15 oct. [relative aux modalités opérationnelles d'élaboration des contrats de ville.](#)
  - > Circulaire du 1er ministre relative à l'élaboration des [Contrats de ville de nouvelle génération](#), (30 juillet 2014). Cette circulaire adressée aux Préfets de Région et de Départements - Objet : définir avant la fin de l'année 2014 le cadre et les objectifs stratégiques des contrats de ville, qui devront être conclus avec leurs différentes conventions d'application thématiques et territoriales au premier semestre 2015.
- Voir aussi** [la circulaire du CGET](#) du 31 juillet 2014, consacrée à la définition des contours des nouveaux quartiers prioritaires au niveau local (friches, éligibilité au NPRU, logique de "quartier vécu", ...)
- > [Décret relatif à la liste nationale](#) des quartiers prioritaires de la politique de la ville et à ses modalités particulières de détermination dans les départements métropolitains. Décret n°2014-767 du 3 juillet 2014. JORF n°0154 du 5 juillet 2014 page 11183, texte n°63.
  - > [Panorama de presse Politique de la Ville](#) des Centres de ressources
  - > [La nouvelle politique de la ville](#) au prisme des évaluations du passé par Renaud EPSTEIN
  - > [Synthèse des enseignements](#) de la préfiguration des contrats de ville Quartiers : engageons le changement (Février 2014, cabinet ASDO)

#### Outils de présentation de la réforme

##### Les incontournables

- > [Méthodologie de la nouvelle géographie prioritaire](#) - Présentation du 10 juin 2014, Ministère de l'égalité des territoires et du logement, Ministère délégué à la ville
- > [Mise en œuvre de la réforme de la nouvelle géographie](#) - Présentation sur support PowerPoint du CEGT, 2014
- > [Le volet sur la Rénovation urbaine](#) - Présentation du NPNRU : le nouveau programme de rénovation urbaine, ANRU, 2014
- > [Une politique de la ville efficace](#) - Simple et au service des habitants aux revenus les plus faibles, juin 2014 - 2 minutes de vidéo pour comprendre la réforme
- > [Najat Vallaud-Belkacem dévoile la nouvelle géographie d'intervention de la politique de la ville](#) - carte interactive : visualisez les quartiers en politique de la ville
- > [La nouvelle étape de la Politique de la ville : les réponses à vos questions. FAQ.](#)
- > [Version 2 actualisée et enrichie. Ministère délégué à la Ville ; SGCIV ; ACSé ; ANRU – Déc. 2013](#) - la politique de la ville répond à vos questions !

## ZOOM Midi-Pyrénées

- > [Carte de la nouvelle politique de la Ville en Midi-Pyrénées](#) - Ressources & Territoires, 2014
- > [Lire notre brève du 19 juin pour la liste des communes entrantes, restantes et sortantes](#)

### Textes de référence

- > [Loi n°2014-173 du 21 février 2014 de programmation pour la ville et la cohésion sociale, Version commentée](#) - Ministère délégué à la ville, février 2014
- > [Relevé de décisions du CIV - Comité Interministériel des Villes](#) - 19 février 2013

### Textes relatifs au droit commun

- > [Circulaire relative à l'animation et à la mise en œuvre des conventions d'objectifs](#) - Circulaire du 1er ministre adressée aux préfets (région et départements), 26 mars 2014
- > [Synthèse des conventions passées avec les ministères](#) - Tableau de bord
- > [Identification des moyens de droit commun de la politique de la Ville, juin 2014](#) - Rapport à consulter impérativement !
- > [Péréquation et politique de la Ville, juin 2013](#) - L'incontournable rapport PUPPONI

## ZOOM sur la participation des habitants

- > [Conseils Citoyens, cadre de référence](#) - Ministère des droits des femmes, de la ville, de la jeunesse et des sports, juin 2014
- > [Pour une réforme radicale de la politique de la ville - Ça ne se fera plus sans nous : Citoyenneté et pouvoir d'agir dans les quartiers populaires](#)
- > Rapport sur la participation des habitants de M.H. Bacqué et M. Mechmache, juillet 2013

## ZOOM sur la question de l'égalité Femmes/Hommes

- > Rapport sur les inégalités femmes-hommes dans les territoires fragiles.
- > [Combattre maintenant les inégalités sexuées, sociales et territoriales dans les quartiers de la politique de la ville et les territoires ruraux fragilisés.](#)
- > Rapport du groupe de travail EGALITER, Haut Conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes, 19 juin 2014, 273 pages, [pdf ; 3.6 Mo]

### Pour aller plus loin

- > [Les Ressources !](#) - sélectionnées par les centres ressources politique de la ville

## Dossier Politique de la Ville, Ministère délégué à la Ville

De très nombreux textes sont parus sur ce sujet. Pour en avoir une lecture exhaustive, vous pouvez consulter le dossier en ligne réalisé par le ministère : ["Tout sur la politique de la ville"](#)  
*L'essentiel, ses domaines d'intervention, ses principaux acteurs, son financement, Europe et international.*

## Liste des sigles

<b>AAH</b> :	Allocation aux Adultes Handicapés	<b>FISAC</b> :	Fonds d'Intervention pour la Sauvegarde de l'Artisanat et du Commerce
<b>ACSÉ</b> :	Agence nationale pour la Cohésion Sociale et l'Égalité des chances	<b>GUP</b> :	Gestion Urbaine de Proximité
<b>ANRU</b> :	Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine	<b>HLM</b> :	Habitations à Loyer Modéré
<b>ARS</b> :	Agence Régionale de Santé	<b>HVS</b> :	Habitat et Vie Sociale
<b>ASL</b> :	Atelier Socio Linguistique	<b>INSEE</b> :	Institut National de la Statistique et des Études Économiques
<b>ASV</b> :	Atelier Sante Ville	<b>JAPD</b> :	Journée d'Appel de Préparation à la Défense
<b>CA</b> :	Communauté d'Agglomération	<b>LOPVRU</b> :	Loi d'Orientation Pour la Ville et la Rénovation Urbaine
<b>CADA</b> :	Centre d'Accueil des Demandeurs d'Asile	<b>OEP</b>	Ouvrir l'École aux Parents
<b>CAI</b> :	Contrat d'Accueil et d'Intégration	<b>OPH</b> :	Office Public de l'Habitat
<b>CAF</b> :	Caisse d'Allocations Familiales	<b>PDALPD</b> :	Plan Départemental d'Action pour le Logement des Personnes Défavorisées
<b>CC</b> :	Communauté de Communes	<b>PEDT</b> :	Projets Éducatifs De Territoires
<b>CDV</b> :	Contrat De Ville	<b>PJJ</b> :	Protection Judiciaire de la Jeunesse
<b>CHRS</b> :	Centre d'Hébergement et de Réadaptation Sociale	<b>PNRU</b> :	Programme National de Rénovation Urbaine
<b>CLAS</b> :	Contrat Local d'Accompagnement a la Scolarité	<b>PRE</b> :	Programme de Réussite Éducative
<b>CIV</b> :	Comité Interministériel des Villes	<b>PTCE</b> :	Pôles Territoriaux de Coopération Économique
<b>CMPP</b> :	Centre Médico-Psycho-Pédagogique	<b>PUI</b> :	Projets Urbains Intégrés
<b>CMUC</b> :	Couverture Maladie Universelle Complémentaire	<b>QPV</b> :	Quartiers de la Politique de la Ville
<b>CNAF</b> :	Caisse Nationale d'Allocations Familiales	<b>QP</b> :	Quartiers Prioritaires
<b>CNDS</b> :	Centre National du Développement Sportif	<b>RSA</b> :	Revenu de Solidarité Active
<b>COG</b> :	Convention d'Objectifs et de Gestion	<b>SAMU</b> :	Service d'Aide Médicale Urgente
<b>CU</b> :	Communauté Urbaine	<b>SG-CIV</b> :	Secrétariat Général du Comité Interministériel des Villes
<b>CUCS</b> :	Contrat Urbain de Cohésion Sociale	<b>SIAE</b> :	Structures d'Insertion par l'Activité Économique
<b>CUI</b> :	Contrat Unique d'Insertion	<b>SRU</b> :	Solidarité et Renouvellement Urbain
<b>DATAR</b> :	Délégation interministérielle à l'Aménagement du Territoire et à l'Attractivité Régionale	<b>TCSP</b> :	Transports Collectifs en Site Propre
<b>DSQ</b> :	Développement Social des Quartiers	<b>TFPB</b> :	Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties
<b>DSU</b> :	Dotation de Solidarité Urbaine	<b>TIG</b> :	Travaux d'Intérêt Général
<b>EPCI</b> :	Établissement Public de Coopération Intercommunale	<b>UU</b> :	Unité Urbaine
<b>FIPD</b> :	Fonds interministériel de Prévention de la Délinquance	<b>ZFU</b> :	Zones Franches Urbaines
<b>FGIF</b> :	Fonds de Garantie pour l'Initiative des Femmes	<b>ZSP</b> :	Zones de Sécurité Prioritaires
<b>FIR</b> :	Fonds d'Intervention Régional	<b>ZUS</b> :	Zones Urbaines Sensibles

Vous pouvez télécharger une version numérique de ce dossier sur :

**[www.ressources-territoires.com](http://www.ressources-territoires.com)**

## **Les Dossiers de R&T**

sont publiés par Ressources & Territoires

Centre de ressources pour les acteurs de la cohésion sociale en Midi-Pyrénées

**Directeur de publication : Jean-François BAULÈS**

**Coordinatrice d'édition : Françoise DELRIEU**

**Rédactrices : Françoise DELRIEU et Jenny COLLIN**

**Conception-réalisation graphique : Sylvie HAMON**

*Décembre 2014*



Centre de ressources  
POUR LES ACTEURS DE LA COHESION SOCIALE  
*En Midi-Pyrénées*

9, rue Alex Coutet - BP 8231 - 31023 Toulouse Cedex

tel. 05 62 11 38 34

[accueil@ressources-territoires.com](mailto:accueil@ressources-territoires.com)

[www.ressources-territoires.com](http://www.ressources-territoires.com)